Espagne.—Il parait par des nouvelles de Bayonne du 23. Octobre, que deux colonnes de réfugiés espagnols étaient entrés en Espagne, la première et la plus considérable sous Minn, et la seconde, sous Valdez. Ce dernier fut, dit-on, attaqué par six mille hommes de troupes réglées, et repoussé jusqu'en France, où ses soldats furent désarmés.—U après des nouvelles du 30, de la même ville, Mina avait aussi été attaqué par des forces supérieures, défait, et obligé de se réfugier dans les montagnes avec quelques cavaliers.

D'un autre côté, on disait, d'après des lettres reçues à Londres, le 30, que l'étendard de la liberté avait été arboré à Cadix, au Ferrol, et à la Corogne, et que Dom Miguel avait donné l'ordre de faire marcher des troupes au secours des

royalistes espagnols. ...

Angletenne.—Le parlement s'est assemblé le 26 Octobre, mais le roi n'a prononcé sa harangue que le 2 Novembre.— Nous en extrayons les passages suivants:

"Depuis la dissolution du dernier parlement, des évèncmens du plus haut intérêt ont en lieu sur le continent de l'Eu-

rope.

"La branche ainée de la maison de Bourbon a cessé de régner en France, et le duc d'Orléans a été appellé au trône

sous le titre de Roi des Français.

"Ayant reçu du nouveau souverain des assurances de son ardent désir d'entretenir les relations les plus amicales, et de maintenir intacts les cogagemens faits avec ce pays, je n'ai pas hésité à continuer les relations diplomatiques et l'amitié qui

existaient avec le précédent gouvernement.

"J'ai vu avec un profond regret l'état des affaires dans les Pays-Bas. Je déplore que l'administration éclairée du roi Guillaume n'ait pas-été capable de préserver les états de la révolte; et que sa sage résolution de soumettre les vœux et les plaintes de ses sujets à la délibération d'une session spéciale des états-généraux, n'ait pas produit des résultats satisfaisants.

"Je ferai mes efforts, de concert avec mes alliées, pour rétablir la tranquillité, par tous les moyens qui sont compatibles avec le bon état du gouvernement des Pays-Bas et la sureté

des antres gouvernemens.

"Des symptômes de tumulte et de désordre ont donné de l'inquiétude en diverses parties de l'Europe, mais les assurances que je continue de recevoir des dispositions amicules des cours étrangères, me donnent un juste sujet d'espérer que mes peuples continueront à jouir des avantages de la paix.

Pénétré en tout tems de la nécessité de préserver intacts les engagemens qui ont été faits au nom de la nation, je suis